

# Bienvenue

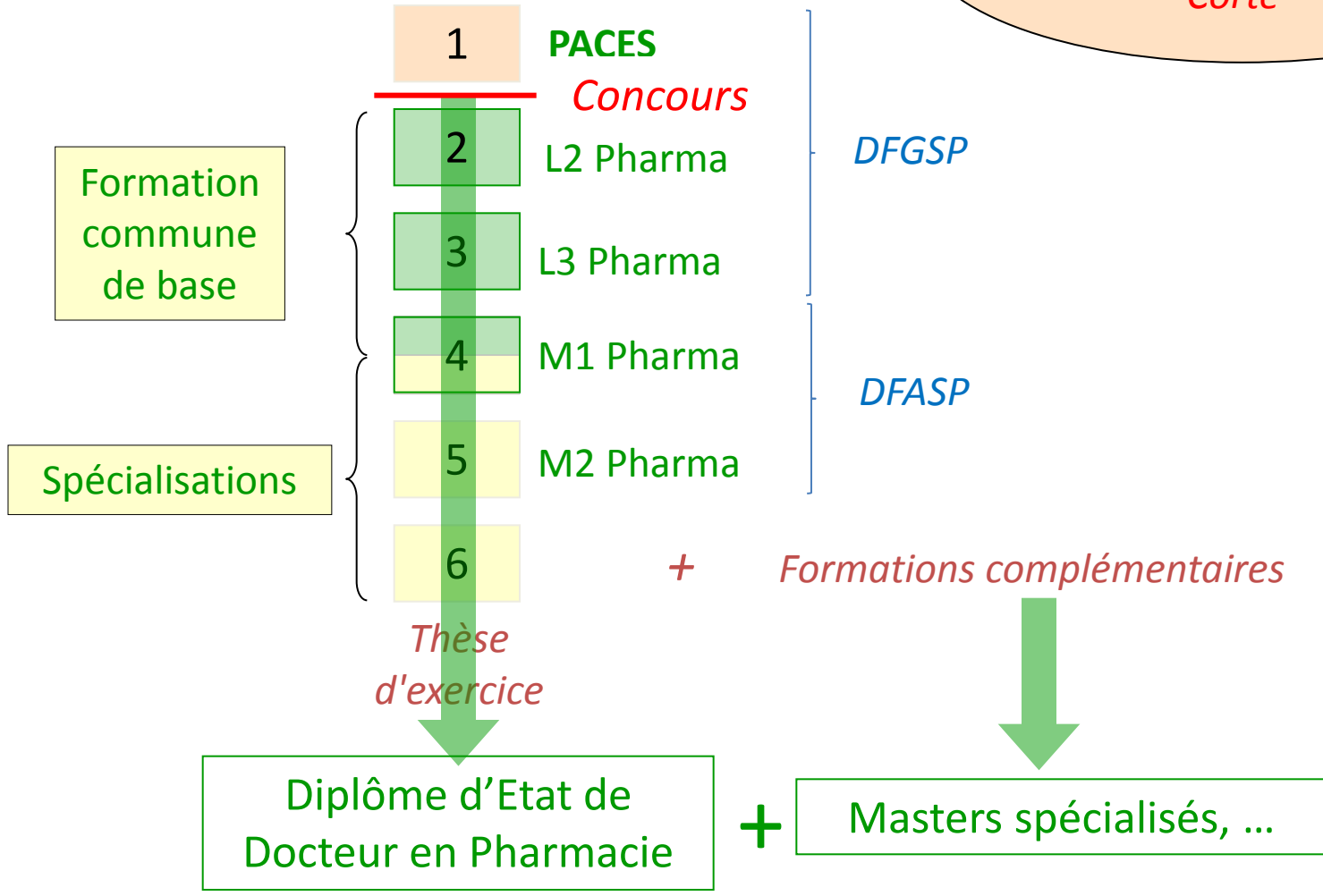


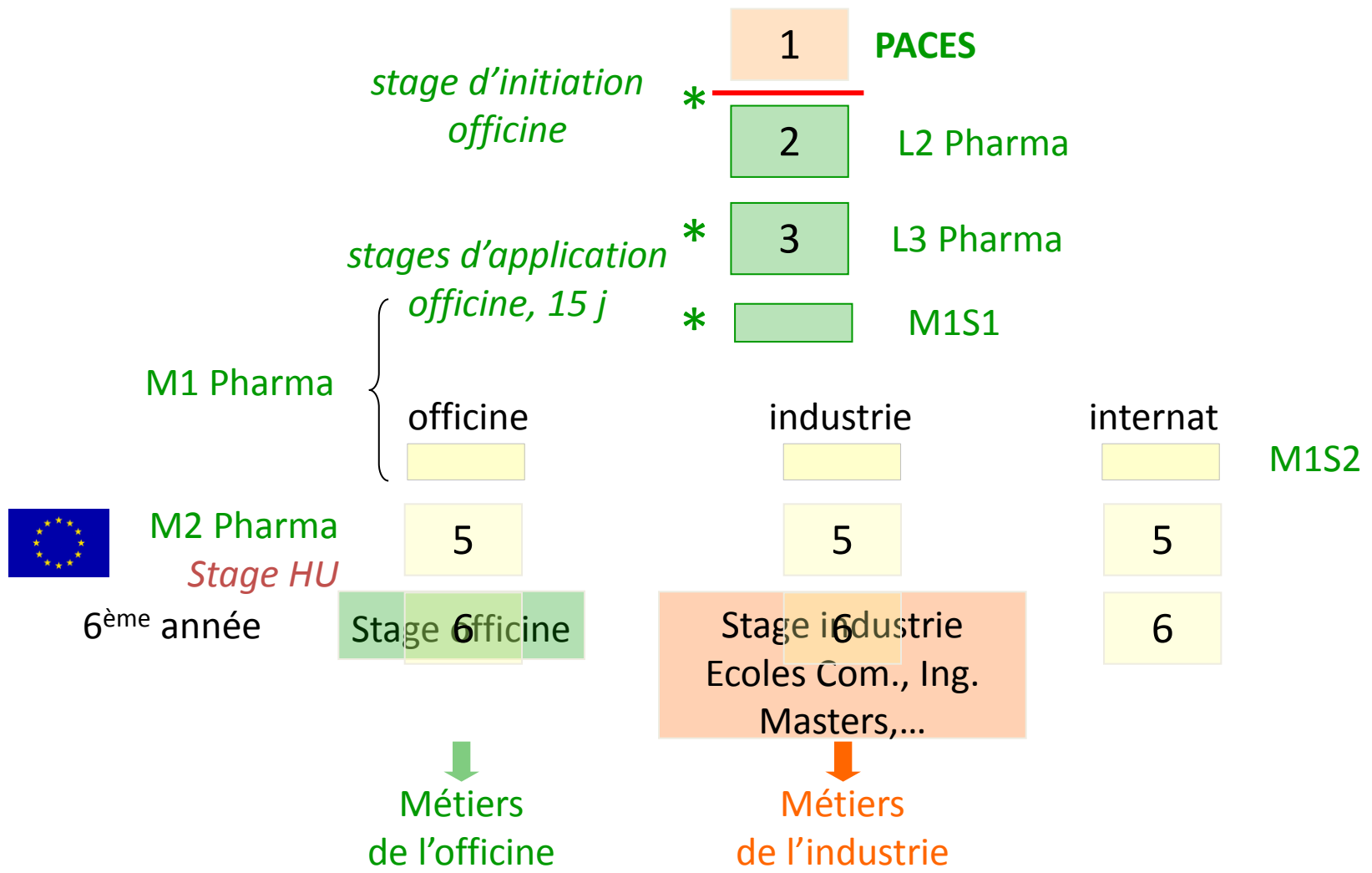
[www.pharmacie.univ-mrs.fr/](http://www.pharmacie.univ-mrs.fr/)

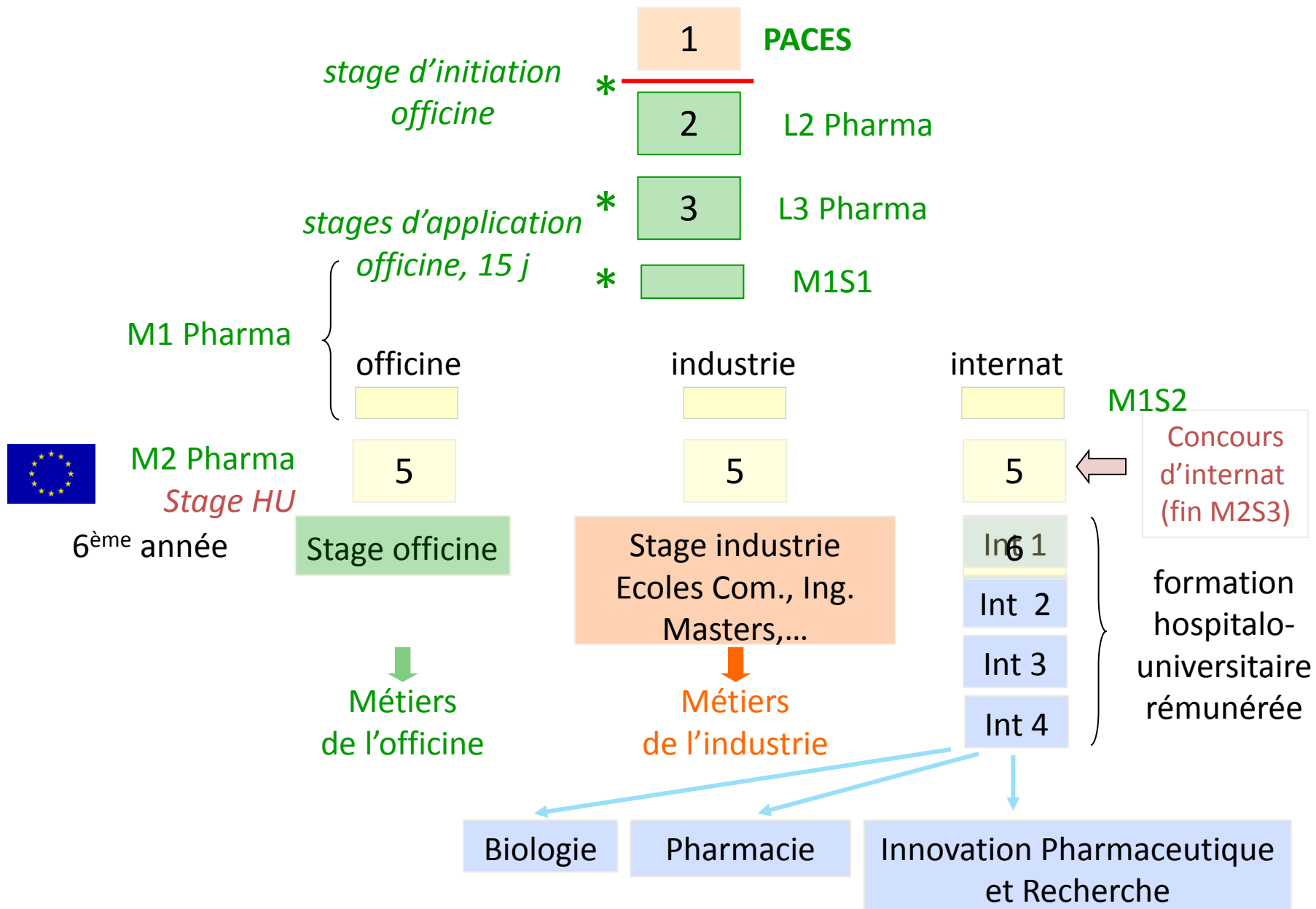


192 {
 

- Marseille 150
- Nice 39
- Corte 3







# Volumes horaires - crédits

## L.M.D. Pharma Marseille

1 année = 600 h (60 ECTS)

1 semestre = 300 h (30 ECTS)

1 UE de 6 ECTS = 60 h par étudiant (CM + TD + TP + TPE)

1 UE de 3 ECTS = 30 h par étudiant (CM + TD + TP + TPE)

**L2: 10 UE fondamentales de 6 ECTS**

**L3: 8 UE fondamentales de 6 ECTS + 4 UE à choix de 3 ECTS**

**M1S1: 4 UE fondamentales de 6 ECTS + 1 UE fondamentale de 3 ECTS + 1 UE à choix de 3 ECTS**

**M1S2 : 30 ECTS (détail variable selon filière)**

**M2 : 60 ECTS**

# L2 Pharma Marseille

→ accès en L3 Pharma

Validation des 10 UE fondamentales de 6 ECTS (5 par semestre)

+ Validation stage d'initiation officine

+ Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence AFGSU  
(2<sup>nd</sup> semestre: S4)

# L2S3

L2 SEMESTRE 3					
UE		Nature de l'épreuve *	Durée de l'épreuve	Nb de points	ECTS
<b>UE 1</b>	<b>HEMATOLOGIE-IMMUNOLOGIE-MICROBIOLOGIE (HIM) (6 ECTS)</b>				
<b>Eléments Constitutifs</b>	Hématologie (20h)	Ecrit	30 min	20/60	2
	Immunologie (20h)	Ecrit	30 min	20/60	2
	Microbiologie (CM 17h + ED 3h)	Ecrit	30 min	20/60	2
<b>UE 2</b>	<b>METHODES ANALYTIQUES ET INITIATION A LA DEMARCHE QUALITE (6 ECTS)</b>				
<b>Eléments Constitutifs</b>	Méthodes Analytiques et Initiation à la Démarche Qualité (40h)	Ecrit	45 min	40/60	4
	TP-ED (20h)	Contrôle continu		20/60	2
		2 <sup>ème</sup> session examen TP			
<b>UE 3</b>	<b>OUTILS ET APPRENTISSAGES TRANSVERSAUX (6 ECTS)</b>				
<b>Eléments Constitutifs</b>	Informatique et Internet C2i (15h)	Contrôle continu		15/60	1.5
		2 <sup>ème</sup> session Ecrit	45 min		
	Analyse de Données et Statistiques + Risques Chimique, Biologique et Toxique (30h)	Ecrit	1h30	30/60	3
	TP+ ED Bonnes pratiques de laboratoire + Analyse de documents (15h)	Contrôle continu		15/60	1.5
2 <sup>ème</sup> session examen de TP					
<b>UE 4</b>	<b>PHARMACOCHEMIE (6 ECTS)</b>				
<b>Eléments Constitutifs</b>	Pharmacochimie (40h)	Ecrit	45 min	40/60	4
	TP (15h)	Contrôle continu		20/60	2
		2 <sup>ème</sup> session examen de TP			
<b>UE 5</b>	<b>PHARMACOTECHNIE (6 ECTS)</b>				
<b>Eléments Constitutifs</b>	Pharmacotechnie (35h)	Ecrit	45 min	35/60	3.5
	TP /ED (25h)	Contrôle continu		25/60	2.5
		2 <sup>ème</sup> session Ecrit /TP			

# L2S4

L2 SEMESTRE 4						
UE 6	BASES DE PHYSIOLOGIE ET DE PHARMACOLOGIE (6 ECTS)					
Eléments Constitutifs	Physiologie (30h)	Ecrit	45 min	30/60	3	
	Pharmacologie (15h)	Ecrit	30 min	15/60	1.5	
	TP+ED (15h)	Contrôle continu			15/60	1.5
2 <sup>ème</sup> session écrit		30 min				
UE 7	BIOCHIMIE (6 ECTS)					
Eléments Constitutifs	Biochimie (40h)	Ecrit	1 h	40/60	4	
	TP+ED (20h)	Contrôle continu		20/60	2	
		2 <sup>ème</sup> session examen TP				
UE 8	BIODIVERSITE ET BIOEVOLUTION (6 ECTS)					
Eléments Constitutifs	Mycologie Générale (10h)	Ecrit	30 min	10/60	1	
	Botanique (15h)	Ecrit	45 min	15/60	1.5	
	Biodiversité Animale (20h)	Ecrit	45 min	20/60	2	
	TP+ED (Botanique) ED (Biodiversité Animale) (15h)	Contrôle continu			15/60	1.5
		2 <sup>ème</sup> session examen de TP				
oral		15 min				
UE 9	CYCLE DE VIE DES PRODUITS DE SANTE ET PHARMACIE CLINIQUE (6 ECTS)					
Eléments Constitutifs	Cycle de vie des Produits de Santé (30h)	Ecrit	45 min	30/60	3	
	Pharmacie Clinique (30h)	Ecrit	45 min	30/60	3	
UE 10	SCIENCES PHYSICOCHIMIQUES (6 ECTS)					
Eléments Constitutifs	Chimie Thérapeutique et Minérale (15h)	Ecrit	30 min	15/60	1.5	
	Chimie Générale + Biophysique (30h)	Ecrit	1 h	30/60	3	
	TP (15h)	Contrôle continu			15/60	1.5
2 <sup>ème</sup> session examen de TP						

# Modalités de Contrôle des Connaissances

Pour toutes les épreuves, les seuls modèles de calculatrice autorisés sont :

- CASIO FX 92 Collège 2D
- CASIO FX 92 Collège 2D+
  - HP 30 S
  - SHARP EL – 531 RH
  - SHARP EL – 531 VH
  - TI - 30 X II B
- TI - 30 XB Multiview™
  - TI - 36 X II
  - TI – 36 X PRO
  - TI - 40 Collège II

# Modalités de Contrôle des Connaissances

## 4 - 2 : Organisation des Examens :

Une session d'examen est organisée pour chaque semestre, la seconde session ne peut avoir lieu moins de deux semaines après la publication des résultats de la 1<sup>ère</sup> session. Une note sur 60 est attribuée pour chaque UE.

A l'issue de la seconde session, la note de chaque UE est égale à la moyenne des notes obtenues aux ELCO validées, de la première session et des notes obtenues aux ELCO de la seconde session.

## 4 - 3 : Validation des UE :

Une UE est acquise si la moyenne des notes des éléments constitutifs (ELCO) est supérieure ou égale à 10/20.

Une UE peut être compensée par une autre UE à condition qu'il n'y ait pas de note éliminatoire. Une UE compensée confère l'octroi des crédits correspondants.

Un ELCO d'une même UE n'est compensable que si sa moyenne est supérieure ou égale à 8/20.

Pour toute UE non validée ou non compensée, les ELCO dont la note est inférieure à 10/20 devront être repassés en seconde session.

L2 SEMESTRE 3					
UE		Nature de l'épreuve *	Durée de l'épreuve	Nb de points	ECTS
UE 1	HEMATOLOGIE-IMMUNOLOGIE-MICROBIOLOGIE (HIM) (6 ECTS)				
Eléments Constitutifs	Hématologie (20h)	Ecrit	30 min	20/60	2
	Immunologie (20h)	Ecrit	30 min	20/60	2
	Microbiologie (CM 17h + ED 3h)	Ecrit	30 min	20/60	2

Notes UE

8	8	7	7
10	8	11	9
12	12	12	12
30/60	28/60	30/60	28/60
UE validée	UE non validée mais compensable	UE non validée	UE non validée
		↓	↓
		1 ELCO à repasser	2 ELCO à repasser
			UE non compensable

Compensation entre UE :  
notes du semestre > 150/300

# Modalités de Contrôle des Connaissances

## 4 - 4 : Validation du semestre :

Toute UE dont la moyenne est supérieure ou égale à 8/20 est compensable à l'intérieur d'un même semestre. Une UE est acquise si elle est validée ou compensée. Un semestre est acquis uniquement si les 5 UE sont validées ou compensées.

## 4 - 5 : Validation de l'année :

L'année n'est validée que si les deux semestres sont validés, donc les 10 UE acquises.

**Il n'y a pas de compensation d'UE entre semestres.**

Toutes les UE sont fondamentales, **il n'y a ni dette, ni passage conditionnel pour l'année supérieure.** La non acquisition d'une ou plusieurs UE entraînera le doublement.

Cas du doublement de la L2 : il sera effectué, pour un même semestre (S3, S4) une moyenne entre les notes des UE repassées et compensables et celles des UE acquises antérieurement.

# Modalités de Contrôle des Connaissances

## 4 - 6 : Règles de progression :

Le nombre d'inscriptions maximum autorisé pour le Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques est de 5 années (PACES, L2 et L3) sauf dérogation du Président, sur proposition du Doyen.

## 4 - 7 : Réorientation, Capitalisation :

En cas de réorientation, toute UE acquise est capitalisable (ECTS acquis).

# Modalités de Contrôle des Connaissances

## 4 - 8 : Informatique et C2i :

Le contrôle des connaissances de l'informatique sera réalisé en contrôle continu et comprendra notamment une épreuve théorique et pratique.

Les étudiants ayant satisfait aux épreuves théorique et pratique du C2i (conformément à la réglementation nationale en vigueur) obtiendront la "Certification Informatique et Internet niveau 1".

Par contre, les étudiants ayant obtenu la moyenne aux épreuves du C2i, mais ne remplissant pas les critères propres au C2i, auront validé l'enseignement d'informatique de L2. Les étudiants qui n'auront pas validé l'enseignement d'informatique devront passer un examen de rattrapage écrit (QCM, 45 min), lors de la seconde session.

Les étudiants qui n'auraient pas validé le certificat internet et informatique (C2i) niveau 1, lors de leur L2 ont la possibilité de préparer en L3 ou en M1, cette certification sous la forme d'une UE facultative de 20 h (autoformation et ED selon disponibilité). Il leur faudra, conformément à la réglementation nationale en vigueur concernant le C2i (<http://c2i.education.fr/>), valider un contrôle de connaissances (théoriques) et un contrôle de compétences (pratiques).

# Modalités de Contrôle des Connaissances

## 4 - 9 : Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (A.F.G.S.U.) niveau 2 :

Les étudiants de 2<sup>ème</sup> année doivent suivre cet enseignement, **organisé par la Faculté selon le planning prévu.**

Les étudiants ne se présentant pas à la convocation pour la formation aux gestes de soins d'urgence, **devront l'acquérir par eux-mêmes auprès d'un organisme formateur et la faire valider auprès du Service de la Scolarité avant la fin de l'année universitaire.**

Les étudiants déjà titulaires de cette formation doivent la faire valider auprès du Service de la Scolarité.

**Pour être admis en L3 des études pharmaceutiques, l'étudiant doit avoir validé la L2 et être titulaire de l'attestation de l'A.F.G.S.U. niveau 2.**

# Modalités de Contrôle des Connaissances

## 4 - 10 Stages

### 4 -10 -1 : Stage d'initiation obligatoire

Conformément aux dispositions de l'article 22 de l'arrêté du 17 juillet 1987, modifié par l'arrêté du 14 août 2003, les étudiants classés en rang utile à l'issue du concours de PACES, filière Pharmacie et autorisés à poursuivre leur cursus de pharmacie, devront effectuer le stage officinal d'initiation, d'une durée de six semaines et qui s'effectue à temps complet et de manière continue, avant le début de la deuxième année, dans le même lieu de stage, soit dans une officine ouverte au public, soit dans une pharmacie mutualiste, ou une pharmacie d'une société de secours minière.

### 4 - 10- 2 : Stage optionnel de découverte du monde du travail :

Dans le domaine de la santé (hors officine et PUI) et d'une durée d'un mois, ce stage sera pris en compte sur le relevé de notes de l'année en tant que UE libre supplémentaire.

### 4 -10 - 3 : Stage optionnel de recherche :

D'au moins un mois, ce stage sera pris en compte sur le relevé de notes de l'année en tant que UE libre supplémentaire.

# Modalités de Contrôle des Connaissances

## 4 - 11 UE libres :

- **Anglais** : 30 heures (Préparation au TOEIC), cet élément n'est pris en compte dans la validation de l'année mais intervient dans le cadre du relevé de notes de l'année en tant qu'UE libre supplémentaire. Le contrôle des connaissances s'opère de façon continue.
- **Projet d'Orientation Professionnelle (POP)** : cet élément n'est pas pris en compte dans la validation de l'année mais intervient dans le cadre du relevé de notes du M1S1. Cette UE se déroule sur 3 années (L2, L3, M1S1). Elle nécessite une inscription en L2, L3 et M1.

La validation de cette UE intervient en M1S1 lors de la présentation orale du passeport professionnel devant un Jury.

# Modalités de Contrôle des Connaissances

## 4 - 12 Bonus :

Chaque étudiant ne peut bénéficier que d'un seul bonus par semestre sur attestation sous forme d'un bonus de 0.5 pour 20 points **soit 7.5 points par semestre**). Le bonus s'ajoute au nombre total de points du semestre et permet de compenser une ou des UE. En cas d'ajournement à la première session, les bonus restent acquis pour la deuxième session.

### 4 - 12 - 1 Bonus sport :

10 séances au semestre (liste arrêtée par le service des sports)

### 4 - 12 - 2 Bonus Elu Etudiant

Les points bonus sont accordés pour les élus aux Conseils de l'U.F.R. (C.A.) et/ou de l'Université (C.A. - C.E.V.U.) s'ils siègent dans au moins 90% des séances.

### 4 - 12 - 3 Bonus AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville)

Les points sont accordés aux étudiants recensés comme bénévoles dans le cadre des missions de l'AFEV, sur présentation de l'attestation délivrée par l'association.

### 4 - 12 - 4 Bonus Tutorat Etudiant

Les points sont accordés aux étudiants engagés dans le soutien des étudiants en PACES, pour la préparation au concours, sur présentation d'un justificatif délivré par le Président de l'Association T.A.M. (Tutorat Associatif Marseille) campus Santé.

RENTREE UNIVERSITAIRE LE 2 SEPTEMBRE A 8H

LUNDI	25-sept	3-sept	09-sept	16-sept	23-sept	30-sept	07-oct	14-oct	21-oct	28-oct	04-nov	11-nov	18-nov	25-nov	02-déc	09-déc	16-déc	
13h30 à 14h30		UB2 PHARMACOTEC HNS	UB2 PHARMACOTEC HNS	UB2 PHARMACOTEC HNS	UB2 PHARMACOTEC HNS	UB2 PHARMACOTEC HNS	UB2 PHARMACOTEC HNS	UB2 PHARMACOTEC HNS	UB2 PHARMACOTEC HNS	UB2 PHARMACOTEC HNS	UB2 PHARMACOTEC HNS	P S E R I E	TP	TP			P A R T I E L S	
14h30 à 15h30		UB3 OAT	UB3 OAT	UB3 OAT	UB3 OAT	UB3 OAT	UB3 OAT	UB3 OAT	UB3 OAT	UB3 OAT	UB3 OAT							
15h30 à 16h30		UB1 HM	UB2 MET ANA	UB2 MET ANA	UB2 MET ANA	UB2 MET ANA	UB2 MET ANA	UB1 HM	UB1 HM	UB1 HM	UB4 PHARMACOOCHM IC							
16h30 à 17h30		UB1 HM	UB1 HM jusqu'à 18h30	UB1 HM jusqu'à 18h30	UB1 HM jusqu'à 18h30	UB1 HM jusqu'à 18h30	UB1 HM jusqu'à 18h30	UB2 MET ANA jusqu'à 18h30	UB2 MET ANA jusqu'à 18h30	UB2 MET ANA jusqu'à 18h30	UB2 MET ANA jusqu'à 18h30							
MARDI	27-sept	3-sept	10-sept	17-sept	24-sept	1-oct	08-oct	15-oct	22-oct	28-oct	05-nov							12-nov
13h30 à 14h30		UB2 MET ANA	UB2 MET ANA	UB2 MET ANA	UB2 MET ANA	UB2 MET ANA	UB2 MET ANA	UB2 MET ANA	UB2 MET ANA	J L O U O R N E E I D N E E	UB2 MET ANA	TP	TP	TP		1 C O R N E C O U R S S E	P A R T I E L S	
14h30 à 15h30		UB4 PHARMACOOCHM IC	UB1 HM	LE POP	LE POP	UB4 PHARMACOOCHM IC	UB4 PHARMACOOCHM IC	UB4 PHARMACOOCHM IC	UB4 PHARMACOOCHM IC		UB4 PHARMACOOCHM IC							UB4 PHARMACOOCHM IC
15h30 à 16h30		UB1 HM	UB1 HM	UB1 HM	UB1 HM	UB1 HM	UB1 HM	UB1 HM	UB1 HM		UB1 HM							UB1 HM
16h30 à 17h30		UB2 PHARMACOTEC HNS	UB4 PHARMACOOCHM IC jusqu'à 18h30	UB4 PHARMACOOCHM IC jusqu'à 18h30	UB4 PHARMACOOCHM IC jusqu'à 18h30	UB4 PHARMACOOCHM IC jusqu'à 18h30	UB4 PHARMACOOCHM IC jusqu'à 18h30	UB2 PHARMACOTEC HNS	UB2 PHARMACOTEC HNS		UB2 PHARMACOTEC HNS							UB2 PHARMACOTEC HNS
MERCREDI	28-sept	04-sept	11-sept	18-sept	25-sept	02-oct	09-oct	16-oct	23-oct		29-oct							06-nov
13h30 à 14h30		UB2 MET ANA	UB2 MET ANA	UB2 MET ANA	UB2 MET ANA	UB2 MET ANA	UB2 MET ANA	UB2 MET ANA	UB2 MET ANA	UB2 MET ANA	UB4 PHARMACOOCHM IC	TP	TP	TP		1 C O R N E C O U R S S E	P A R T I E L S	
14h30 à 15h30		UB2 PHARMACOTEC HNS	UB4 PHARMACOOCHM IC	LE POP	LE POP	LE POP	UB4 PHARMACOOCHM IC	UB4 PHARMACOOCHM IC	UB3 OAT	UB3 OAT	UB4 PHARMACOOCHM IC							
15h30 à 16h30		UB1 HM	UB1 HM	UB1 HM	UB1 HM	UB1 HM	UB1 HM	UB1 HM	UB1 HM	UB1 HM	UB1 HM							
16h30 à 17h30		UB3 OAT	UB3 OAT	UB3 OAT	UB3 OAT	UB3 OAT	UB3 OAT	UB3 OAT	UB4 PHARMACOOCHM IC jusqu'à 18h30	UB4 PHARMACOOCHM IC jusqu'à 18h30	UB2 PHARMACOTEC HNS							
JEUDI	29-sept	05-sept	12-sept	19-sept	26-sept	03-oct	10-oct	17-oct	24-oct	31-oct	07-nov							14-nov
13h30 à 14h30		UB2 MET ANA	PHARMASBILIA	UB2 MET ANA	UB2 MET ANA	Journées de la Recherche	UB2 PHARMACOTEC HNS	UB2 PHARMACOTEC HNS	UB2 PHARMACOTEC HNS	UB1 HM	UB1 HM	TP	TP	TP			P A R T I E L S	
14h30 à 15h30		UB4 PHARMACOOCHM IC		LE POP	LE POP		UB1 HM	UB1 HM	UB2 MET ANA	UB4 PHARMACOOCHM IC								
15h30 à 16h30		UB1 HM		UB1 HM	UB1 HM		UB1 HM	UB1 HM	UB2 MET ANA	UB4 PHARMACOOCHM IC								
16h30 à 17h30		UB1 HM		UB3 OAT	UB4 PHARMACOOCHM IC		UB4 PHARMACOOCHM IC jusqu'à 18h30	UB4 PHARMACOOCHM IC jusqu'à 18h30	UB2 PHARMACOTEC HNS	UB2 PHARMACOTEC HNS								
VENDREDI	30-sept	06-sept	13-sept	20-sept	27-sept	04-oct	11-oct	18-oct	25-oct	01-nov	08-nov	15-nov	22-nov	29-nov	06-déc	13-déc	20-déc	
13h30 à 14h30		UB4 PHARMACOOCHM IC	UB4 PHARMACOOCHM IC	UB4 PHARMACOOCHM IC	UB4 PHARMACOOCHM IC	UB4 PHARMACOOCHM IC	UB4 PHARMACOOCHM IC	UB1 HM	UB1 HM	P S E R I E	TP	TP	TP	TP			P A R T I E L S	
14h30 à 15h30		UB2 MET ANA	UB2 PHARMACOTEC HNS	UB2 PHARMACOTEC HNS	UB2 PHARMACOTEC HNS	LE POP	UB2 PHARMACOTEC HNS	UB1 HM	UB1 HM									
15h30 à 16h30		UB1 HM	UB1 HM	UB1 HM	UB1 HM	LE POP	UB1 HM	UB2 PHARMACOTEC HNS	UB2 PHARMACOTEC HNS									
16h30 à 17h30		UB1 HM jusqu'à 18h30	UB3 OAT	UB1 HM	UB3 OAT	UB1 HM	UB3 OAT	UB2 PHARMACOTEC HNS	UB2 PHARMACOTEC HNS									

12 SEPTEMBRE : PHARMASBILIA pas de cours, ni de TP l'après-midi

29 OCTOBRE : Journée de l'Officine, pas de cours, maintien des TP

3 octobre : journée de la recherche : cours et TP le matin, pas d'enseignements l'après-midi

Les Cours ont lieu dans l'Amphithéâtre N°3  
Partiels matin et après-midi





UE « POP » :

# PROJET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

## OBJECTIFS :

- Connaître les métiers de la pharmacie
- Construire les éléments d'un projet professionnel
- Choisir sa filière de façon active et éclairée, définir son orientation professionnelle avec le soutien d'un référent.

**Période :** L2 + L3 + M1S1

**Date limite d'inscription :** 15 septembre avec dépôt d'une lettre de motivation

- Cycle de conférences, découverte des métiers de la Pharmacie (L2)
- Formation passeport professionnel (L2)
- Participation forum, congrès, conférences (L2, L3)
- Rencontre de professionnels de la santé (au moins 4) (L2, L3)
- Rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation (ED)(L3)
- Rédaction du passeport professionnel + présentation devant jury (M1S1)
  
- Possibilité de réaliser un stage libre d'au moins un mois, pris en compte dans le passeport professionnel (L2, L3)

# L3 Pharma Marseille

→ accès en M1 Pharma

Validation de 8 UE obligatoires de 60 h (6 ECTS) (4 par semestre)

+ validation 4 UE au choix de 30 h (3 ECTS)  
(validation obligatoire de 2 par semestre)

+ validation du stage d'application officinal et du rapport de stage

+ Anglais

Obtention du :

Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques (DFGSP)

# M1 Pharma Marseille



accès en M2 Pharma

**M1S1:**

Validation 4 UE fondamentales de 6 ECTS

+ 1 UE fondamentale de 3 ECTS (TP Coordonnés)

+ 1 UE à choix de 3 ECTS

**M1S2 : Filiarisation**

Validation de 30 ECTS (détail variable selon filière)

+ validation du stage d'application officinal et du rapport de stage

# M1S2 : filiarisation

3 M1S2 différents :

M1S2 officine (15 ECTS TC + 15 ECTS de filière)

M1S2 Industrie (15 ECTS TC + 15 ECTS de filière)

M1S2 Internat (12 ECTS TC + 18 ECTS de filière)

## Choix de la filière :

Le choix de la filière et des UE à choix devra impérativement être réalisé par une inscription avant le 20 décembre 2013.

# M2 Pharma Marseille

M2 : 60 ECTS

3 M2 différents :

M2 officine

M2 Industrie

M2 Internat

+ Certificat de Synthèse Pharmaceutique

Obtention du :

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques (DFASP)

# M2 Pharma Marseille

## Structuration Filières M1 - M2 Pharmacie

ET : Education Thérapeutique

TC : préparation prise de fct hospitalière + management qualité en santé + âges extrêmes

Jan			Juin	Sept		déc	Janv	Fev		Jun
-----	--	--	------	------	--	-----	------	-----	--	-----

OFFICINE											
M1S2			M2S3				M2S4				
ET (3 ECTS)	TC (12 ECTS)	UE Filière 15 ECTS 2x6+1X3		Stage HU ½ temps (15 ECTS)				Stage HU ½ temps (15 ECTS)			
				UE Filière 15 ECTS (2x6+1X3)				UE Filière 15 ECTS (2x6+1X3)			

INDUSTRIE											
M1S2			M2S3				M2S4				
ET (3 ECTS)	TC (12 ECTS)	UE Filière 15 ECTS 2x6+1X3		Stage HU plein temps (30 ECTS)				UE Filière + stage application (avril-juin) 30 ECTS			

INTERNAT										
M1S2			M2S3				M2S4			
	TC (12 ECTS)	UE Filière 18 ECTS		UE Filière 27 ECTS		ET (3 ECTS)	Stage HU plein temps (30 ECTS)			

Concours  
Internat  
fin novembre

6<sup>ème</sup> année

Année de spécialisation  
(en construction)

# Bienvenue



[www.pharmacie.univ-mrs.fr/](http://www.pharmacie.univ-mrs.fr/)

